

L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

Les adjectifs qualificatifs précisent une qualité ou une manière d'être d'un substantif (être, objet ou idée abstraite) :

Ex. : Un garçon timide ; une eau claire ; une amitié durable.

Les adjectifs qualificatifs accompagnent les noms qu'ils complètent. Ce sont des expansions (ou des modificateurs) du nom et des constituants importants mais non indispensables, à la différence des déterminants du groupe nominal.

L'adjectif qualificatif précise la qualité, il s'agit de la notion de caractérisation.

1.- Le féminin des adjectifs qualificatifs.

Le féminin des adjectifs qualificatifs se forme généralement en ajoutant un *e* muet à l'adjectif au masculin : petit/petite ; grand/grande. Remarquons que, dans ces deux exemples, le féminin se marque à l'oral non pas par la prononciation de *e* mais par celle de la dernière consonne [t] et [d].

Voici les principaux cas de formation du féminin :

A.- Redoublement de la dernière consonne graphique pour les adjectifs en :

- .- EL > ELLE : cruel /cruelle
- .- EIL > EILLE : pareil /pareille
- .- ET > ETTE : muet / muette (sauf : complète, concrète, désuète, discrète, secrète...)
- .- IEN > IENNE : ancien /ancienne
- .- EN > ENNE : moyen / moyenne
- .- ON > ONNE : bon / bonne
- .- OT > OTTE : sot / sotté
- .- S > SSE : gras / grasse (sauf gris, surnois).

B.- Accent grave sur la dernière syllabe prononcée :

- .- ER > ÈRE : familier /familère, fier / fière, cher /chère, amer /amère, étranger /étrangère.

C.- Modification de la syllabe précédant le « e » (au féminin) :

- .- EUR > EUSE : menteur / menteuse (sauf antérieur, inférieur, extérieur, intérieur, postérieur, supérieur, majeur, mineur, meilleur, ultérieur qui prennent un -e au féminin). ATTENTION : pécheur > pécheresse, pêcheur > pêcheuse, vengeur > vengeresse.

.- EUX > EUSE : merveilleux > merveilleuse, vicieux > vicieuse. (quelques adjectifs terminés par -x : doux, roux, faux : douce, rousse, fausse).

.- EAU > ELLE : beau / belle (bel) (beau, vieux, nouveau, fou -fol espoir)

D.- Suffixe différent au féminin :

.- TEUR > TRICE : protecteur / protectrice (sauf : enchanteur qui fait le féminin en -eresse).

.- OU > OLLE : mou / molle, fou

.- C > QUE : grec, turc, public / grecque, turque, publique

.- C > CHE : blanc, franc, sec / blanche, franche, sèche.

.- F > VE : bref, neuf, positif, veuf / brève, neuve, positive, veuve.

☛ Cas particuliers :

.- Nul et gentil : doublent le « l » au féminin (nulle, gentille).

.- favori > favorite.

.- rigolo / rigolote (pop.)

a.- Une forme unique pour les deux genres : Utile, Honnête. Les mots familiers modernes comme *chic, snob (snobinette), kaki*.

b.- Il existe trois adjectifs qui ont deux formes pour le masculin singulier : *nouveau, beau, vieux*, qui devant une voyelle ou un h muet donnent : *nouvel, bel, vieil*.

2.- Le pluriel des adjectifs.

En général, il suffit d'ajouter un -s au singulier.

Ex. : Un pantalon long → des pantalons longs.

Il existe cependant des cas particuliers :

a.- C'est le cas pour les adjectifs qui au masculin singulier finissent en -s ou -x : ils sont invariables

Ex. : Un homme roux → des hommes roux

b.- Les adjectifs en -eau forment leur pluriel au moyen de -x. Cette consonne ne se fait sentir qu'en liaison sous l'articulation sonore /z/ : Ex. : Nouveau → nouveaux : de nouveaux habits.

c.- Les adjectifs **bleu** et **feu** forment leur pluriel en **-s**. **Hébreu** forme le sien en **-x**.

d.- Les adjectifs en **-al** forment leur pluriel en **-aux**. : Normal → normaux. Font exception **bancal, fatal, final, natal, naval** qui forment leur pluriel en **-s**.

Accord de l'adjectif

1) Accord non soumis à l'accord

Les adjectifs qualificatifs sont invariables

a.- Lorsqu'ils sont **tirés d'un substantif**, c'est le cas des **adjectifs de couleur** tels que cerise, marron, orange, etc.

Attention : Mauve, rose, pourpre, bien qu'issus de substantifs, s'accordent comme les adjectifs ordinaires.

Pour les autres substantifs employés comme adjectifs, l'usage varie, on écrit des succès monstre / des succès monstres.

b.- Lorsqu'ils sont déterminés eux-mêmes par un adjectif ou un substantif (ex. : rouge sombre, jaune paille).

Ex. : Mais ses yeux bleu foncé et ces deux lignes de peau blanche qui perçaient à travers les ouvertures du masque....

c.- Lorsque, par dérivation, ils entrent dans la classe des prépositions : **excepté, passé, plein, sauf**.

Ex. : A trois pas de là vraiment, passé la rue Saint-Georges.

Attention : **excepté** lorsqu'il est postposé au substantif ou au pronom, s'accorde comme un adjectif ordinaire.

Ex. Eux exceptés.

d.- **Demi** et **nu** sont traités comme des adverbes et restent invariables lorsqu'ils sont placés avant le substantif qu'ils déterminent :

Ex. : Ne restez pas nu-tête au soleil !

Mais dès que ces adjectifs reprennent leur place après le substantif, ils s'accordent avec lui en genre et en nombre :

Ex. Ah ! Pauvre enfant, pieds nus sur la glace.

e.- **Feu**, au sens de défunt, demeure invariable lorsqu'il est placé devant le groupe constitué par l'article ou l'adjectif possessif et le substantif :

Ex. : Feu la reine

f.- Possible demeure invariable lorsqu'il renforce les adverbes d'intensité le moins, le plus :

Ex. : Il s'attaquait aux montagnes les plus hautes possible.

2) Accord des adjectifs composés.

a.- L'adjectif est composé de deux adjectifs dont chacun se rapporte au terme principal : les deux éléments de l'adjectif composé s'accordent en genre et en nombre avec le terme principal.

Ex. : Des femmes sourdes-muettes.

b.- L'adjectif est composé d'un adverbe et d'un adjectif : l'adverbe demeure évidemment invariable :

Ex. : Il est arrivé avant-dernier. Elle a été classée avant-dernière.

3) Accord de l'adjectif se rapportant à un terme principal

Lorsqu'il se rapporte à un terme principal (substantif ou pronom) l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec lui.

Ex. : Ceux que je voyais étaient de francs amis.

4) Accord de l'adjectif se rapportant à deux termes principaux de même genre

a.- Si les substantifs sont au pluriel, l'adjectif s'accorde en nombre avec eux :

Ex. : Des princes et des rois puissants.

b.- Si les substantifs sont, chacun, au singulier, on peut laisser l'adjectif au singulier.

Ex. : C'est le signe d'un sentiment et d'un accord général.

5) Accord de l'adjectif avec deux ou plusieurs substantifs de genres différents

a.- Si l'adjectif se rapporte, pour le sens, à chacun des substantifs, il se met au pluriel et prend le genre masculin. Dans ce cas on place de préférence le substantif masculin en dernier, avant l'adjectif :

Ex. : Dans une solitude et un silence abstrus.

b.- Mais si l'adjectif se rapporte particulièrement à l'un des substantifs, on place celui-ci en dernier et l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec lui.

Ex. : Elle contemplait d'un regard fixe et pétrifié ces mouvements, ces gestes, ces mains, ces armes dirigées de si près contre elle.

6) Accord de l'adjectif après la locution avoir l'air.

Si **avoir l'air** est pris comme un simple synonyme de *sembler, paraître*, l'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

Ex. : Elle avait l'air ennuyée.

Si le mot air conserve son sens *d'attitude, d'apparence*, c'est avec lui que s'accorde l'adjectif :

Ex. : Les unes avaient l'air sombre, les autres un air folâtre et malin.

Place de l'adjectif qualificatif

L'adjectif présente la possibilité de se placer tantôt avant le nom, tantôt après. Il est parfois difficile de connaître la juste place qu'il occupe en l'absence de règles strictes. C'est l'usage et la compétence linguistique de chaque locuteur qui commandent le plus souvent. Cependant, on peut faire certaines remarques utiles.

1.- Se placent après le nom

a.- Obligatoirement :

.- Tous les adjectifs qui permettent un classement en catégories (valeur déterminative) opposant un type (ou une classe) d'objet, d'être à un autre : la recherche nucléaire ; les sciences humaines ; un ouvrage documentaire ; un roman policier.

.- Tous les adjectifs suivis d'un complément : un acte lourd de conséquences.

Tous les participes passés employés comme adjectifs : une absence remarquée ; une récompense méritée ; un homme fâché.

b.- De préférence :

.- Les adjectifs ayant une valeur descriptive : une voiture neuve ; une veste grise ; un vin rouge épais.

.- une accumulation d'adjectifs : un sourire triste et beau ; l'air tiède et humide ; des cheveux longs, souples et parfumés.

2) Se placent avant le nom :

a.- Obligatoirement : Les adjectifs qui font partie de certaines expressions figées : À grandes enjambées ; de vastes horizons ; un beau site ; un riche armateur.

b.- De préférence :

.- Certains adjectifs courts ne dépassant pas deux syllabes : beau, bon, court, grand, jeune, joli, long, etc... Prenez le plus court chemin. Vous avez fait un long chemin.

.- Les adjectifs numéraux ordinaux : Montez au huitième étage. Vous serez les troisièmes joueurs.

c.- Quelques fois : des adjectifs à valeur descriptive mais placés ainsi de manière à mettre en relief l'idée qu'ils expriment : J'ai assisté à un prodigieux exploit. C'était un curieux personnage. Quelle étrange affaire !

La place de l'adjectif épithète peut modifier le sens du discours. Dans ce cas, l'adjectif lui-même change de sens : Napoléon peut être un grand homme mais certes pas un homme grand. C'est un brave garçon, j'en conviens, mais est-il pour autant un garçon brave ? Il a vendu ses anciens meubles sans valeur et il s'est acheté des meubles anciens de toute beauté.

LES DEMONSTRATIFS

Pronoms ou déterminants, les démonstratifs sont construits sur une base **c-** et susceptibles d'une forme simple et d'une forme renforcée qui utilise **-ci/là**. Le déterminant varie en genre au singulier mais le pluriel neutralise cette opposition.

Déterminant

		Masculin	Féminin
Forme simple	Singulier	Ce (t)	Cette
	Pluriel	Ces	
Forme renforcée	Singulier	Ce(t)... ci/là	Cette... ci/là
	Pluriel	Ces... ci/là	

À la forme renforcée le nom s'intercale entre la partie variable et la partie invariable du déterminant (ex. : Ces jours-ci il a fait beau.).

Pronoms

		Masculin	Féminin	Neutre
Simple	Singulier	celui	celle	Ce/c' Ceci/cela Ça
	Pluriel	Ceux	celles	
Renforcée	Singulier	Celui-ci/là	Celle-ci/là	
	Pluriel	Ceux-ci/là	Celles-ci/là	

Les éléments de la série *celui-celle-ceux-celles* sont toujours déterminés par un complément, dans leurs emplois anaphoriques (« Mon chien est malade ; *celui de Sophie non* / **celui non* ») comme dans leurs emplois non anaphoriques (« *Ceux qui ont de l'argent s'en sortent toujours* / « * *Ceux s'en sortent toujours* »). En revanche, la série en *celui-ci* n'a pas besoin de détermination supplémentaire : « Je préfère *celui-ci*. ».

Les formes simples *celui, celle, ceux, celles* ne s'utilisent que lorsque le syntagme qu'elles constituent est déterminé par :

- a) un proposition relative immédiatement placée après le déterminatif : Ex. : Parmi les amis que je reçois, je préfère ceux qui ont le sens de l'humour. / Ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire à l'association « SOS racisme ».
- b) un groupe prépositionnel introduit par « de » (ou par une autre préposition) : Ex. : Parmi toutes les suggestions celle de Jacques me semble la meilleure.
- c) Un participe ou un adjectif épithète : Nous vivons heureux sans autres problèmes que ceux dus à la pollution.

Valeur d'emploi du pronom « ce » :

Si l'on excepte quelques tours figés (sur ce, pour ce faire...), **ce** pronom se trouve en position atone en tant que sujet neutre, le plus souvent élidée **c'**, associé au verbe **être**. Il peut avoir une valeur anaphorique, cataphorique ou déictique.

a) Valeur anaphorique

Ex. : Vouloir, **c'**est pouvoir.

Paul, **c'**est mon frère.

Qu'il me déteste, **c'**est possible.

b) Valeur cataphorique

Ex. : **C'**est bon de dormir.

C'est beau, la vie.

C'est dommage, qu'il parte.

c) Valeur déictique

Il s'agit alors du tour dit présentatif.

En outre :

- a) **Ce** peut être considéré comme antécédent d'un pronom relatif : Fais **ce** que tu désires mais ne te plains pas si tu rencontres encore des difficultés.
- b) **Ce** peut être sujet (apparent) du verbe être (ou encore de verbes modalisateurs tels que pouvoir, vouloir...). On le rencontre souvent dans les tours *c'est, ce fut, ce sera, ce peut être*. **C'**est insupportable de penser qu'il nous a quittés.

LES POSSESSIFS

1) Les adjectifs possessifs

Comme l'article et comme les autres déterminants, ils se placent avant le nom qu'ils présentent en relation d'appartenance avec un autre être ou une autre chose : Mon cheval. Votre maison. L'adjectif possessif marque bien la « possession » mais au sens le plus large de ce terme. Le plus souvent, il s'agit d'un simple rapport de connexion, d'affinité ou de dépendance : Mon cher ami. Il fait ses études à Madrid. C'est votre problème.

Formes

a.1) Un seul possesseur (un ou plusieurs objets possédés).

		1 ^{ère} personne		2 ^e personne		3 ^e personne	
		Masc.	Fem.	Masc.	Fem.	Masc.	Fem.
Un seul possesseur	Un seul objet	mon	ma	ton	ta	son	sa
	Plusieurs objets	mes		tes		ses	

a.2) Plusieurs possesseurs (un ou plusieurs objets possédés).

		1 ^{ère} personne		2 ^e personne		3 ^e personne	
		notre		votre		leur	
Plusieurs possesseurs	Un seul objet						
	Plusieurs objets	nos		vos		leurs	

Attention :

.- Pour des raisons d'euphonie, on emploie les formes masculines **mon, ton, son** au lieu de **ma, ta, sa** avant les mots au féminin singulier commençant par une voyelle ou par un **h** muet : Ex. : **Mon** idée. **Son** enfance. **Ton** histoire.

.- **Notre, nos, votre, vos** remplacent **mon, ma, mes, ton, ta, tes** lorsqu'on veut utiliser les formules dites « de majesté », « de politesse » ou « de modestie » : Tel est **notre** désir (pluriel de majesté), Je vous remercie de **votre** gentille lettre (politesse).

.- Quand la nuance de possession est évidente, on remplace l'adjectif possessif par un article défini, surtout lorsque les noms désignent des parties du corps humain : J'ai mal à la gorge (= ma). Il lui tire la langue (= sa). Il ouvrit la bouche (= sa).

2) Les pronoms possessifs

Le pronom possessif varie en *genre*, en *nombre* et en *personne*, selon le tableau ci-dessous :

		masc. sing.	fém. sing.	masc. pl.	fém. pl.
Un seul possesseur	1^{ère} personne	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	2^e personne	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3^{ème} personne	le sien	la sienne	les siens	les siennes
Plusieurs possesseurs	1^{ère} personne	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
	2^e personne	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
	3^{ème} personne	le leur	la leur	les leurs	

Le pronom possessif s'emploie le plus souvent comme représentant puisque son rôle consiste en principe à rappeler un syntagme nominal (adj. poss. + nom) qui le précède dans la phrase ou dans le contexte (afin d'éviter la répétition) : Ses parents sont avares tandis que les miens sont généreux.

Attention : Lorsqu'il est précédé de *à* ou *de*, le pronom possessif prend des formes contractées : *au mien, du tien, aux vôtres, des leurs*.

L’AFFIRMATION ET LA NEGATION

1) L’affirmation et la négation absolue (ou totale)

a) Une phrase peut être à la forme affirmative :

Ex. : *Je suis étudiant.*
Les enfants jouent.
Elle aime chanter.

ou à la forme négative :

Ex. : *Je ne suis pas étudiant*
Les enfants ne jouent pas.
Elle n’aime pas chanter.

Pour marquer la négation absolue, on utilise deux particules négatives, **ne** et **pas**, placées avant et après la forme verbale. (Ex. : Il **ne** joue **pas**). Le **e** de la particule négative **ne** s’efface devant une voyelle (y et en) et devant un verbe commençant par une voyelle ou par un **h muet**.

Ex. : *Il n’est pas content.*
Pierre n’habite pas à Madrid.
Non, il n’y pense pas.
Yazid n’a pas la carte de séjour.

Les présentateurs **c’est** et **il y a** ont, respectivement, pour forme négative : **ce n’est pas** et **il n’y a pas**.

Dans un registre familier, la particule **ne** a tendance à s’effacer :

Ex. : *J’ai pas ma carte de séjour, monsieur l’agent.*

Quant à **pas**, elle peut s’employer seule devant un pronom tonique, un substantif, un adjectif ou un adverbe :

Ex. : *Pas moi. Pas ce soir. Pas aujourd’hui. Pas désagréable du tout ce vin.*

Lorsqu’il s’agit d’une interronégative inversée, **ne** et **pas** encadrent l’inversion :

Ex. : *N’avez-vous pas votre carte de séjour, monsieur ?*

Lorsqu’il s’agit d’un temps composé, c’est l’auxiliaire qui est encadré :

Ex. : *J’ai pris ma carte de travail mais je n’ai pas pris ma carte de séjour.*

Pour l’infinitif, les deux particules se situent devant le verbe : *Ne pas fumer dans la salle de cours*. Mais face à un infinitif passé les particules encadrent l’auxiliaire :

Ex. : *Il a été arrêté pour n’avoir pas pris sa carte de séjour.*

b) Pour répondre à une question totale, on utilise :

.- **oui** pour confirmer et **non** pour infirmer.

Pour répondre à une interronégative, on utilise :

.- **non** pour confirmer et **si** pour infirmer.

Ex. : *Vous n’êtes pas français ? – Non, je suis espagnol.*
Vous ne travaillez pas ? – Si, je travaille.

c) Pour marquer une opposition, à caractère emphatique, on peut employer **non pas...**

Ex. : *Il pratique, non pas de l'équitation, mais du ski.*
Il habite à Madrid et non pas à Paris.

d) Pour vérifier l'exactitude d'une information, le locuteur utilise le morphème **n'est-ce pas ?** (même à la forme négative). Dans un registre familier, on utilise **hein ?**

Ex. : *Vous êtes français, n'est-ce pas ? Vous n'êtes pas espagnol, n'est-ce pas ?*

e) La négation absolue : ne... ni... ni...

ni...ni remplacent pas quand la négation porte sur au moins deux termes coordonnés dans la phrase.

Ces deux particules peuvent :

- marquer les sujets coordonnés d'un verbe ;

- porter sur :

. les compléments coordonnés d'un verbe :

Ex. : *Florence n'a pris ni les clefs, ni le parapluie.*

. les attributs coordonnés du sujet :

Ex. : *Blaise n'est ni intelligent, ni bête.*

. des infinitifs coordonnés :

Ex. : *Il n'aime ni lire, ni écrire.*

Attention, avec un temps composé : Il n'a ni mangé, ni dormi.

Si ce type de négation s'applique à des verbes conjugués à un temps simple, on trouve

- soit la forme **ne... ni ne** :

Ex. : *Pierre ne chante ni ne danse.*

- soit la forme **ni ne... ni ne** :

Ex. : *Pierre ni ne chante ni ne danse* (à valeur d'insistance).

f) La négation absolue ne...pas..., non plus.

Dans une phrase à la forme négative où les verbes sont coordonnés : on peut utiliser la négation **ne... pas..., non plus**.

Ex. : *Il ne va pas Paris et il ne va pas à Toulouse, non plus.*

Non plus est un élément négatif de renforcement qui s'oppose sémantiquement à **aussi (également)** :

Ex. : *Il va à Paris et il va à Toulouse, aussi.*

Non plus signifie qu'au moins deux noms ou deux verbes coordonnés sont, chacun, niés :

Ex. : *Cette année, je n'irai pas en Chine, Pierre et Caroline non plus.*

Non plus et aussi permettent aux interlocuteurs de se confirmer réciproquement la similitude de leurs comportements ou de leurs attitudes.

Ex. : *Je n'aime pas danser. – Moi, non plus.*

J'aime parler. – Moi aussi.

Mais quand ces comportements et ces attitudes sont opposés, la divergence s'exprime avec :

Moi si : *je n'aime pas les haricots blancs.*

Pas moi ou moi pas : *j'aime les haricots blancs.*

g) La négation à valeur temporelle absolue ne...jamais.

Elle s'oppose sémantiquement, à l'adverbe temporel absolu *toujours* :

Ex. : *Il ne boit jamais d'alcool.*

Jamais peut s'employer seul :

Ex. : *Il neige souvent ici ? – Jamais !*

Attention : Il existe un *jamais* qui fonctionne comme un adverbe de temps, mais qui n'est pas négatif, cet adverbe est cooccurent d'un superlatif.

Ex. : *C'est la plus gentille personne que j'aie jamais connue.*

C'est le plus beau spectacle qu'ils aient jamais vu.

2) L'affirmation et la négation relative.

a) La négation relative : *ne...plus*¹

Cette négation à valeur temporelle (comme *ne...jamais*) présuppose une durée ayant une borne temporelle initiale dans le passé.

Ex. : *Il ne fume pas (c'est un non-fumeur)*

Il ne fume plus (mais il a fumé)

Du point de vue syntaxique : même comportement que *ne...pas*.

Pour renforcer l'effet de continuité, la négation *ne...plus* peut se combiner avec *jamais*.

Ex. : *Un jour, Pierre a disparu. Je ne l'ai plus jamais revu.*

Sémantiquement, *ne...plus* s'oppose aux adverbes temporels *encore* et *toujours*.

Ex. : *Ils habitent toujours à Lisbonne ?*

- *Non, il n'y habite plus, depuis 8 ans.*

Elle travaille toujours chez Peugeot ?

- *Non, elle n'y travaille plus.*

b) La négation relative : *ne... pas encore*

Signale que le procès ou l'état, exprimé par le verbe, n'est pas terminé ou n'a pas eu lieu pour l'instant. Elle présuppose une intention potentielle de réalisation prochaine :

Ex. : *Vous avez visité la tour Eiffel.*

- *Je n'ai pas encore eu l'occasion de la visiter.*

Elle s'oppose à l'adverbe de temps *déjà* :

Ex. : *Vous avez déjà visité Paris ?*

- *Non, je ne l'ai pas encore visité.*

3) L'affirmation / négation et les indéfinis.

Comme cela est illustré sur le tableau ci-dessous, on les distingue suivant que l'on a affaire à des humains, des choses ou des lieux représentant des unités ou des ensembles.

¹ Dans la négation avec *ne...plus*, il y a une information de durée et une notion de rupture du comportement dans le passé. Attention : le -s de plus ne se prononce pas.

Classe d'êtres	Représentation	Sens positif	Sens négatif
Humains	Unité	Quelqu'un N'importe qui quiconque	Personne Personne
	Ensemble	Tout le monde Tous/toutes Chacun Les uns, les autres Certains, d'autres	Personne Aucun/aucune Nul/nulle
Choses	Unité	Quelque chose N'importe quoi	Rien Rien
	Ensemble	Tout Tous/toutes	Rien Aucun/aucune
Lieux	Unité	Quelque part N'importe où	Nulle part Nulle part
	Ensemble	partout	Nulle part

Ces indéfinis peuvent fonctionner seuls, en réponse à une question.

Ex. : *Qui est arrivé ? – Personne.*

Sauf : nul / nulle.

Parmi les pronoms indéfinis, certains peuvent fonctionner sans renvoyer à un élément du contexte ; ce sont les nominaux : Ex. : *quelqu'un, quelque chose, n'importe qui, quiconque, personne, rien, tout (inanimé), tout le monde, nul.*

Ex. : *Je suis entré en cours et je n'ai vu personne.*

D'autres, les représentants, fonctionnent en référence avec un nom du cotexte ou avec son substitut pronominal (anaphorique ou cataphorique) : Ex. : « *aucun, tous, toutes, n'importe lequel, les uns, les autres, certains, d'autres, chacun* » son représentants.

Ex. : *Il n'a lu aucun des livres que je lui ai prêtés.*

Avec des temps composés, **personne** et **nulle part** encadrent toute la forme verbale :

Ex. : *Je n'ai vu personne.*

Elle n'est allée nulle part.

4) L'affirmation et la négation exclusives.

Les morphèmes **seulement** et **ne...que** (négation restrictive) permettent d'exprimer l'exception ou l'exclusivité.

Ex. : *Je fais seulement du tennis. Paraphrasable par : Je ne fais aucun sport, sauf du tennis.*

Marie n'aime que Pierre. Paraphrasable par : Pierre mis à part, Marie n'aime personne.

Tout est nié sauf ce qui suit **seulement** ou **que**.

LE FUTUR

Généralités

Le français dispose de deux paradigmes spécialisés pour le futur : le **futur simple (FS)** et le **futur périphrastique (FP)**.

Ces deux futurs présentent de grandes similitudes morphologiques, ce qui renforce leur concurrence :

- le futur simple est constitué de *-R-* et des flexions du présent d'avoir : *-ai, as, a, - (av)ons, -ez, -ont*. Cela est normal puisque ce paradigme est issu de la combinaison de l'infinitif et du verbe *avoir* ;
- le futur périphrastique, de son côté, combine le verbe auxiliaire au présent *aller* suivi de l'infinitif. Or ce présent utilise les mêmes désinences qu'avoir : *v-ais, v-as, v-a, all-ons, all-ez, v-ont*.

Ainsi, le futur simple *mangerai* est constitué de l'infinitif + présent d'avoir, et le futur périphrastique *je vais manger* des mêmes éléments placés dans l'ordre inverse.

Entre ces deux temps, il ne faut pas faire une distinction d'ordre temporel (futur proche / futur non proche) mais d'ordre énonciatif, comme pour le couple passé composé / passé simple. Employer le futur périphrastique, c'est établir une contiguïté, une connexion entre le moment de l'énonciation et le procès au futur, c'est aussi présenter cet énoncé comme certain, validé. Employer le futur simple, c'est poser le procès comme coupé du moment de l'énonciation et comme non certain. Comparons :

- a) Mon fils va être champion du monde
- b) Mon fils sera champion du monde

Dans l'exemple a), l'obtention du titre est présentée comme allant de soi, dans la continuité du présent ; dans l'exemple (2), l'énonciation est perçue comme fortement prise en charge, elle suppose un écart à franchir.

Les grammaires ont l'habitude de distinguer entre valeurs temporelles et valeurs modales du futur simple. C'est là une distinction artificielle car il est difficile, étant donné la nature du futur simple, de délimiter des usages non modaux, neutres. Le choix de la personne joue un rôle décisif dans l'interprétation de ces prises en charge modales. Toute assertion sur un événement non réalisé est nécessairement inséparable du vouloir-faire de l'énonciateur. Par exemple :

- a) Je partirai le plus tôt possible.
- b) Tu partiras le plus tôt possible.

L'exemple a) tend à s'interpréter comme un engagement, et l'exemple b) comme un ordre. Dans le premier cas l'énonciateur s'oblige lui-même par le seul fait de le dire, dans le second il oblige son allocutaire.

Parmi les valeurs modales associées à la 3^e personne, on accorde une importance particulière à la probabilité et à la possibilité :

Ex. : A cette heure il *sera* dans le train (= doit être).

Formation du futur

ÊTRE	FAIRE	ALLER
je ser-ai	je fer-ai	j'ir-ai
tu ser-as	tu fer-as	tu ir-as
il ser-a	il fer-a	il ir-a
nous ser-ons	nous fer-ons	nous ir-ons
vous ser-ez	vous fer-ez	vous ir-ez
ils ser-ont	ils fer-ont	ils ir-ont

AVOIR SAVOIR

j'aur-ai	je saur-ai
tu aur-as	tu saur-as
il aur-a	il saur-a
nous aur-ons	nous saur-ons
vous aur-ez	vous saur-ez
ils aur-ont	ils saur-ont

Verbes en -ER

AIMER

j'aimer-ai
tu aimer-as
il aimer-a
nous aimer-ons
vous aimer-ez
ils aimer-ont

MANGER

je manger-ai
tu manger-as
il manger-a
nous manger-ons
vous manger-ez
ils manger-ont

.- Verbes qui changent d'orthographe

INFINITIF	CONJUGAISON		
Appeler	je (') tu il-elle-on nous vous ils	Appeller	ai as a ons ez ont
Jeter		Jetter	
Tutoyer		tutoier	
Payer		Paier	
Essuyer		Essuier	
Acheter		Achèteer	
Peser		Pèser	

.- Les verbes comme: répéter -----> je répéterai

préférer ----> nous préférerons

céder -----> ils céderont

C'est-à-dire que "é" de l'infinitif reste "é" au futur même si la prononciation est celle d'un « e » ouvert.

Verbes du type grandir, offrir, dormir

GRANDIR

je grandir-ai

tu grandir-as

il grandir-a

nous grandir-ons

vous grandir-ez

ils grandiront

OFFRIR

j'offrir-ai

tu offrir-as

il offrir-a

nous offrir-ons

vous offrir-ez

ils offrir-ont

DORMIR

je dormir-ai

tu dormir-as

il dormir-a

nous dormir-ons

vous dormir-ez

ils dormir-ont

.- **Verbes en -RE**: le "e" de l'infinitif disparaît.

ex: écrire -----> j'écrir-ai

attendre ---> tu attendr-as

connaître --> vous connaîtr-ez

Verbes irréguliers

INFINITIF	CONJUGAISON		
courir	JE (J')	COURR	AI
mourir		MOURR	
accueillir	TU	ACCUEILLER	AS
tenir	IL-ELLE-ON	TIENDR	A
venir		VIENDR	
voir	NOUS	VERR	ONS
envoyer	VOUS	ENVERR	EZ
recevoir		RECEVR	
devoir	ILS-ELLES	DEVRR	ONT
pleuvoir		PLEUVR	
falloir		FAUDR	
valoir		VAUDR	
vouloir		VOUDR	
pouvoir		POURR	
s'asseoir		(S') ASSIÉR	

L'IMPARFAIT

L'imparfait ne constitue pas directement un « temps » du passé, puisqu'il ne permet pas à lui seul de situer un procès dans le passé. Il indique seulement que le procès est contemporain d'un repère situé dans le passé. Sans ce repère, un énoncé à l'imparfait apparaît incomplet, comme suspendu. Pour que « Paul pleurait » soit énonçable, il faut lui associer un repère : « Quand je suis arrivé, Paul pleurait ». Rien ne dit qu'au moment où l'on dit cette phrase, Paul n'est pas toujours en train de pleurer.

Comme l'indique son nom, l'imparfait est d'un point de vue aspectuel un « temps » imperfectif, c'est-à-dire qu'il saisit le procès dans son déroulement, indépendamment de son origine et de son terme. Le présent possède la même valeur, à la différence près que son repère n'est pas donné dans l'énoncé mais coïncide avec le moment même de son énonciation.

Depuis longtemps, il existe un débat à ce sujet, certains linguistes refusent de voir dans l'imparfait un temps du passé, ou même une forme imperfective. Pour eux l'imparfait dans certains contextes peut référer à un procès passé, mais ce n'est pas sa valeur fondamentale. Un grand nombre d'emplois de l'imparfait ne réfèrent pas à des procès passés et/ou n'ont pas de valeur imperfective.

Ex. :

- a) Samedi prochain, il y avait une fête, mais j'irais pas (registre familier)
- b) Un mot de plus, et je tirais (= j'aurais tiré)
- c) Je pensais que tu aimais Paul.
- d) Je venais vous demander un service.

Pour l'heure, nous nous intéresserons à deux emplois de l'imparfait.

L'imparfait dans la narration

La complémentarité entre imparfait et passé composé ou passé simple est souvent exploitée pour structurer l'organisation narrative.

On distingue trois grands emplois :

a) La mise en relief

Les procès qui font progresser le récit sont à un temps perfectif, alors que sont à l'imparfait les énoncés qui sont en retrait de cette dynamique. Suivant une métaphore picturale, on oppose ainsi l'arrière-plan des énoncés à l'imparfait et le premier-plan des énoncés à verbe perfectif.

Ex. : Luc marcha longtemps dans la forêt (1). Sa tête bourdonnait (2) et le chemin était étroit (3). Il perdait espoir (4). Il s'arrêta (5). C'était inutile de continuer (6).

Dans cet exemple, les énoncés sont répartis sur les deux plans : ceux qui sont à l'imparfait (ou plus-que-parfait) s'appuient sur les énoncés de premier plan au passé simple : (2), (3), (4), sur (1) et l'énoncé (6) sur (5). Ainsi se dégagent des unités textuelles intermédiaires entre l'énoncé isolé et des séquences plus vastes.

b) Les imparfaits conclusifs

Un imparfait placé à la fin d'un récit marque sa conclusion. Dans ce cas, l'imparfait

n'inscrit pas dans le temps, il insiste sur l'événement lui-même, qui est présenté comme remarquable. Ce type d'imparfait est associé de manière privilégiée à des verbes qui réfèrent à des procès ponctuels.

Ex. : Paul obéit. Trois jours après il était nommé directeur.

c) L'imparfait de narration

L'imparfait est utilisé ici comme une forme de premier-plan. Procédé très fréquent dans les reportages sportifs.

Ex. : Marseille ne tardait pas à réagir. Dupont lançait Martin sur sa droite, qui égalisait au terme d'une course folle.

On pourrait ici remplacer les imparfaits par des passés simples. Dans la mesure où par nature l'imparfait n'inscrit pas dans le temps, il provoque ici un effet d'accélération, il met en évidence l'enchaînement d'événements étroitement liés. Mais ce type d'emploi est toujours encadré par des présents, des passés simples ou composés qui mettent en place le cadre du récit.

Emplois modaux

a) Dans l'interlocution

L'imparfait permet aussi de résoudre des difficultés qui surgissent dans l'interlocution. Il « désactualise » le propos de l'énonciation, le « décroche » de la situation d'énonciation :

- Pour atténuer des énonciations virtuellement agressives pour l'interlocuteur.

Ex. : Je voulais vous demander quelque chose...

- Pour s'adresser à des être qui ne peuvent pas répondre, petits enfants ou animaux familiers, il s'agit de l'imparfait hypocoristique. Cet emploi s'accompagne souvent d'un glissement de la seconde personne vers la première ou la troisième.

Ex. : Il était gentil, ce toutou-là / le beau bébé.

b) Les situations fictives

L'imparfait sert également à exprimer des situations fictives : avec *si* (« Si j'étais vous, je lui dirais ») ou sans *si*, par juxtaposition (« il le demandait (= s'il l'avait demandé...) », Luc partait »).

Associé à *si* dans une phrase assertive (exclamative ou interrogative), l'imparfait permet d'exprimer le regret (« Si je n'étais pas si pauvre ! »), le souhait (« Si j'avais une voiture ! »), une suggestion (« (Et) si nous partions demain ? »). Seul l'imparfait est utilisable dans ce type d'énoncé.

Formation de l'imparfait

1.- Pour former l'imparfait de n'importe quel verbe le point de référence doit toujours être le radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe en question. On ajoute à ce radical les désinences de l'imparfait: **ais, ais, ait, ions, iez, aient**.

ex: Présent imparfait

(nous) AV (ons) + **ais, ais, ait, ions, iez, aient**

(nous) PARL (ons) + **ais, ais, ait, ions, iez, aient**

AVOIR

j'avais
tu avais
il avait
nous avions
vous aviez
ils avaient

2.- Verbe être

J'étais
tu étais
il était
nous étions
vous étiez
ils étaient

PARLER

je parlais
tu parlais
il parlait
nous parlions
vous parliez
ils parlaient

3.- Verbes impersonnels *falloir, pleuvoir*

il fallait - il pleuvait

4.- Verbes en GER (type manger), en CER (type placer), et verbes du type voir/croire et crier.

MANGER

je mangEais
tu mangEais
il mangEait
nous mangions
vous mangiez
ils mangEaient

PLACER

je plaÇais
tu plaÇais
il plaÇait
nous placions
vous placiez
ils plaÇaient

VOIR/CROIRE/CRIER

nous voYions nous croYions nous criions
vous voYiez vous croYiez vous criiez

Le verbes en **-yer, ier, iller, gner** ont un **i** après **y, i, ill, gn**. (ex: balayer, étudier, travailler, saigner).

PASSE SIMPLE

Valeur:

Il marque un fait passé, coupé complètement du moment de l'énonciation.

Emplois:

- Utilisé principalement à l'écrit (récit historique, romanesque, compte-rendu de la presse).

- Il peut exprimer la durée.

ex.: Il dormit toute la nuit d'un sommeil de plomb.

- C'est la succession de verbes au passé simple qui fait avancer le récit.

ex.: Il entra, ôta son manteau et alla silencieusement s'asseoir au coin du feu.

Attention: l'ordre des verbes dans la phrase doit correspondre à l'ordre chronologique.

Le passé simple est un temps difficile à conjuguer car il est formé sur quatre bases phonétiques différentes.

Les verbes **avoir** et **être** sont complètement irréguliers:

Avoir: j'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Être: je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent

1.- Tous les verbes du 1er groupe:

	ai	
	as	
	a	
parl (er) +	âmes	
	âtes	
	èrent	

(Les verbes en **cer** ont un **ç**, les verbes en **ger** gardent le **e**)

2.- Verbes dont l'infinitif se termine en **-ir** et **-ire**:

	is	
	is	
	it	
fîn (ir) +		îmes
	îtes	
	irent	

sauf :

- courir (je courus)
- mourir (je mourus)
- lire (je lus)

Il faut ajouter les verbes en :

- -endre (prendre)
- -indre (craindre : je craignis ; peindre : je peignis)

- -inere (vaincre : je vainquis)
- -tre (mettre (je mis)

et les verbes :

- faire : je fis
- s'asseoir : je m'assis
- suivre : je suivis
- voir : je vis
- naître : naquis

3.- *Verbes du 3ème groupe:*

a.- type boire

	us
	us
b (oire) +	ut
	ûmes
	ûtes
	urent

Ainsi que tous les verbes en :

- -oir : devoir (je dus), vouloir, savoir, pouvoir → sauf : s'asseoir, voir.
- -oire : croire (je crus)
- -aire : se taire (je me tus) → sauf : faire et ses composés
- -aître : connaître (je connus) → sauf : naître (je naquis)
- -oudre : résoudre (je résolu)
- ainsi que : courir, mourir, vivre, lire, être, avoir.

b.- type venir

	ins
	ins
v (enir) +	int
	înmes
	întes
	inrent

Se conjuguent ainsi tous les verbes de la même famille que **venir**, ainsi que **tenir** et ses composés.

LE CONDITIONNEL

Formation du conditionnel

Il s'agit d'une forme en « r » comme le futur, il adopte, cependant, la terminaison de l'imparfait.

Je marcherais	nous marcherions
tu marcherais	vous marcheriez
il / elle marcherait	ils / elles marcheraient

Il existe deux temps :

Le conditionnel présent : Si je pouvais, je **partirais** avec toi.

Le conditionnel passé : Il **serait venu**, s'il avait pu.

On peut, en gros, distinguer trois valeurs pour le conditionnel :

1) Conditionnel temporel

Le procès exprimé au conditionnel a la valeur d'un futur, il représente alors le procès comme postérieur par rapport à un repère passé. Pour détecter sa valeur, il suffit de commuter ce conditionnel par la périphrase : **aller (imparfait) + infinitif**.

Ex. : Il disait toujours que nous n'**aurions** aucune possibilité de réussir. (→ ... que nous n'allions avoir aucune possibilité de réussir).

2) Le conditionnel d'altérité

Le procès exprimé au conditionnel peut être attribué à un autre. Le locuteur ne se fait pas responsable du point de vue exprimé dans l'énoncé, il s'en met à distance. Ce type de conditionnel est très fréquent dans la presse où le journaliste, par exemple n'assume pas la responsabilité de l'information publiée. Pour détecter cette valeur, il suffit de commuter ce conditionnel par : **il paraît, passé composé** ou **il paraît, aller (présent) + infinitif**

Ex. : Le Président **serait parti** en voyage, ce matin. (= il paraît que le Président est parti...). À en croire les rumeurs, le prix de l'essence **augmenterait** à la fin de la semaine. (= Il paraît que le prix de l'essence va augmenter...).

3) Le conditionnel modal

Il peut exprimer :

a.- Un fait envisageable, réalisable dans le futur, il s'agit du **potentiel** :

Ex. : Si tu **venais** demain, nous **irions** au cinéma.

b.- Un fait non réalisé :

Dans le présent, c'est ce que l'on appelle **l'irréel du présent** : Ex. : Si j'étais à ta place, je ferais mes devoirs.

Dans le passé, c'est ce que l'on appelle **l'irréel du passé** : Ex. : Si j'avais été à ta place, j'**aurais fait** mes devoirs.

c.- Une atténuation, on l'appelle aussi conditionnel de politesse : Ex. : Je **voudrais** une baguette. Tu **pourrais fermer** la fenêtre ?

d.- Un fait imaginaire, il s'agit là du conditionnel ludique, souvent employé par les enfants dans leurs jeux : Ex. : Moi, je **serais** le chef et toi, tu m'**obéirais**. On **serait** des bandits, et on **volerait** tout l'argent de la banque.

e.- Il peut aussi exprimer le regret, il est alors au conditionnel passé : Ex. : J'**aurais** bien **voulu** partir avec toi.

L'HYPOTHESE INTRODUITE PAR *Si*

Il s'agit de la construction *Protase + Apodose*. La réalisation du procès exprimé dans la proposition principale, c'est-à-dire dans l'apodose, est en corrélation avec celui de la protase.

Le procès exprimé dans l'apodose représente toujours une conséquence de celui qu'exprime le procès de la protase. Cette conséquence se tire de l'éventualité envisagée, de l'hypothèse formulée, ou découle d'une condition supposée.

La conjonction *si* symbolise l'hypothèse.

1) *Si* présent ou passé composé + présent, futur ou impératif

Si tu **as** le temps, tu **peux** venir.

Si tu **as** le temps, tu **viendras (tu vas venir)** nous voir ?

Si tu **as** le temps, **viens** nous voir !

Si tu **as fini**, tu **peux** sortir.

La condition ou la supposition est probable, c'est-à-dire que l'on pense qu'elle peut être réalisée.

2) *Si* imparfait + conditionnel

S'il **faisait** beau demain, on **pourrait** aller pique-niquer.

Si j'**étais** toi, j'**accepterais** sa proposition.

Ces deux phrases présentent la même structure. Cependant, dans la première il s'agit d'une éventualité (il se peut qu'il fasse beau demain), c'est ce qu'on appelle un potentiel, tandis que dans la seconde, la condition n'est pas réalisable. Il s'agit d'un irréel du présent (= je ne suis pas toi).

On trouve parfois la structure : ***Si* imparfait + conditionnel passé** : Ex. : Si tu **étais** moins maladroit, tu **n'aurais pas cassé** la vitre. Ici l'imparfait exprime un fait habituel, intemporel.

3) *Si* plus-que-parfait + conditionnel passé

Si tu **étais arrivé** plus tôt, tu **aurais pu** manger avec nous.

Cette structure correspond à l'irréel du passé. Le procès de la principale ne s'est pas réalisé puisqu'il est en corrélation avec le procès de la protase.

L'EXPRESSION DE LA COMPARAISON

Il s'agit d'exprimer soit un rapport d'égalité ou de ressemblance, soit un rapport d'inégalité ou de différence.

1) Les comparatifs.

L'un des deux termes est le point de référence, on évalue l'autre par rapport à lui. On va comparer :

a.- deux caractéristiques, deux qualités.

Pour marquer la supériorité, on utilisera le comparatif :

Plus + adj. ou adv. + **que** + nom ou pronom. Ex. : François est **plus grand que** sa sœur.

Pour marquer l'égalité :

aussi + adj. ou adv. + **que** + nom ou pronom. Ex. : Il est **aussi grand que** lui.

Pour marquer l'infériorité :

moins + adj. ou adv. + **que** + nom ou pronom. Ex. : Sylvie est **moins sérieuse que** son grand frère.

Il faut faire attention aux comparatifs irréguliers :

L'adjectif **bon** → **meilleur** et l'adjectif **mauvais** → **pire**. Ex. : Françoise est bien **meilleure** en linguistique qu'en littérature. En littérature, ses notes sont bien **pires** que ce qu'on imaginait.

L'adverbe **bien** → **mieux** et l'adverbe **mal** → **pis**. Ex. : Il dort beaucoup **mieux** et elle, malheureusement, c'est **de mal en pis** !

L'adjectif **petit** (dans un sens abstrait) → **moindre**. Ex. : On lui a volé une belle montre en or et quelques objets de **moindre valeur**. Dans le sens habituel, concret, on dira → **plus petit**. Ex. : Il est **plus petit que** moi.

b.- deux quantités.

Pour marquer la supériorité, on utilisera le comparatif :

Plus de + nom + **que**. Ex. : Elle a plus de défauts que moi.

Pour marquer l'égalité

Autant de + nom + **que**. Ex. : Elle a autant d'amis que son petit frère.

Pour marquer l'infériorité

Moins de + nom + **que**. Ex. : Il boit moins de vin que la semaine dernière.

c.- deux procès (action ou état).

Pour marquer la supériorité :

Verbe + plus + que. Ex. : Mon fils m'écoute un peu plus qu'avant. Il devient raisonnable.

Pour marquer l'égalité

Verbe + autant + que. Ex. : Xavier parle autant que Marise. Ce sont des perroquets.

Pour marquer l'infériorité

Verbe + moins + que. Ex. : Pierre mange moins que sa femme. Pourtant il est gros.

Attention : Bien souvent, le second terme de la comparaison est sous-entendu.

Ex. : Tu as vu le dernier film de Woody Allen ? Il est aussi bien que le dernier ? – Non, il ne m'a pas fait rire **autant**.

Il faut également faire attention à l'adverbe comparatif : **davantage**. Il s'écrit en un seul mot. Il équivaut à « plus » mais il est plus fort (surtout dans l'expression **bien davantage**). On l'utilise surtout avec le verbe. Finalement, il est souvent placé après lui. Ex. : Il faut insister pour que le malade mange **davantage**. La géographie m'intéresse (bien) **davantage** que les sciences. Si tu veux grossir, il faut manger **davantage**.

2) Les superlatifs

On peut aussi comparer un élément à l'ensemble de tous les autres éléments ou une qualité à son degré maximum possible. On utilisera alors les superlatifs.

Le (la, les) plus..., le (la, les) moins... + adjectif ou adverbe.

À ton avis, quel est le plus beau pays du monde ? – Pour moi, les deux plus beaux, c'est le mien et le tien.

C'est la plus rapide et la plus gracieuse de toutes les skieuses.

Verbe + le plus, verbe + le moins

C'est elle qui skie le plus vite et le plus gracieusement.

On s'est tous bien amusés mais c'est Nora qui a ri le plus (ou : qui a le plus ri).

Les superlatifs irréguliers correspondent aux comparatifs irréguliers.

Ce gâteau est **meilleur que** les autres = C'est vraiment **le meilleur** de tous.

Rester là sans rien faire, c'est vraiment **la pire** des solutions.

C'est un maniaque de la propreté, il s'obsède sur **le moindre** grain de poussière.

3) L'idée de « comparaison progressive ».

Pour exprimer l'idée de progression dans la comparaison, on peut utiliser :

De plus en plus + adjectif ou adverbe, de moins en moins + adj. ou adv.

Il fait de plus en plus froid. Il faut allumer le chauffage.

Quand on vieillit, on résiste de moins en moins bien à la fatigue.

De plus en plus + nom, de moins en moins + nom

De plus en plus de gens communiquent par courrier électronique.

Verbe + de plus en plus, Verbe + de moins en moins

Il travaille de mieux en mieux.

Il joue encore un peu au football mais de moins en moins.

4) L'idée de « comparaison parallèle ».

Pour exprimer l'idée de comparaison parallèle, on utilise :

Plus..., plus... ; moins..., moins...

Plus je le connais, plus je l'apprécie.

Plus..., moins... ; moins..., plus...

Et moi, moins je le vois et plus je suis contente !

Je le plains beaucoup : plus il travaille et moins il réussit !

Autant..., autant... (il y a comparaison / opposition entre les deux propositions)

Autant sa sœur est adorable, autant lui, il est insupportable.

LA FORME DU PASSIF

Le chat a mangé toutes les souris.

Toutes les souris ont été mangées par le chat.

Le sens de ces deux phrases est le même. Mais dans la première, à la forme active, on focalise sur l' « agent », sur celui qui fait l'action, et dans la seconde, à la forme passive, sur celui qui subit cette action (on l'appelle parfois patient). La forme passive permet de représenter un procès en changeant de point de vue

1) Formation du passif

Le passage de la forme active à la forme passive entraîne des modifications.

Le chat	a mangé	toutes les souris.
Toutes les souris	ont été mangés	par le chat.

L'objet (toutes les souris) devient le « sujet grammatical » du verbe.

Le sujet devient le complément d'agent (par le chat).

Le verbe passif est toujours conjugué avec l'auxiliaire être qui se met au même temps et au même mode que dans la forme active.

Ex. : Les pompiers aident les personnes en difficulté → Les personnes en difficulté **sont aidées** par les pompiers.

La tempête a arraché plusieurs toits → Plusieurs toits **ont été arrachés** par la tempête.

On va refaire la toiture → La toiture **va être refaite**.

La municipalité replantera 300 arbres → Trois cents chênes **seront replantés** par la municipalité.

À l'accord : le passé composé se conjugue avec l'auxiliaire être. On accorde donc le participe passé avec le sujet grammatical.

Il ne faut pas confondre les « vrais passifs » et les verbes perfectifs qui expriment un état, un résultat.

La maison a été démolie (par quelqu'un) (= on a démolie la maison)

La maison est démolie (on ne sait pas si quelqu'un l'a démolie, si c'est à cause d'une tempête, d'un orage... ou si elle s'est démolie toute seule). Ici, le participe a une valeur d'adjectif attribut. On constate un fait, un résultat.

Attention :

Deux verbes n'existent qu'à la forme passive :

être censé (+ infinitif) : Tout le monde est censé connaître la loi.

être tenu de (+ infinitif) : Les soldats sont tenus d'obéir au capitaine.

Attention aux verbes : contraindre, obliger, forcer.

À la forme active, ils sont suivis de la préposition à :

On l'a obligé **à faire** du latin.

Mais à la forme passive, ils sont suivis de la préposition de :

Il a été obligé **de faire** du latin.

Dans presque tous les cas, **les verbes transitifs directs** (les verbes suivis d'un COD) peuvent être mis à la forme passive.

Seuls **deux verbes transitifs indirects** sont dans ce cas : **pardonner à quelqu'un** et **obéir à quelqu'un** (l'explication étant qu'en ancien français, ils se construisaient directement).

J'aimerais être obéi. Ils ont tous été pardonnés.

Certains verbes transitifs ne peuvent pas être mis à la forme passive :

Les verbes **avoir, posséder** :

Son oncle possède une fortune.

Les verbes qui servent à exprimer la mesure : **faire + mesurer, mesurer, coûter, valoir, peser, vivre, durer...** et qui sont toujours suivis d'un chiffre ou d'un nombre.

En réalité, ces verbes sont faussement transitifs ; le complément n'est pas un vrai complément d'objet. Des phrases comme :

L'appartement fait 50m² (faire + complément de mesure)

Le cours a duré une heure (durer + complément de temps).

Mon grand-père a vécu cent ans (vivre + complément de temps)

Ce livre coûte 22 euros (coûter + complément de prix)

ne peuvent pas être mises à la forme passive.

Cependant, avec certains verbes comme **peser** ou **mesurer**, il y a deux possibilités.

La vendeuse pèse les tomates (COD) → Les tomates sont pesées par la vendeuse

La vendeuse est mince, elle pèse cinquante kilos (complément de mesure, forme passive impossible).

Les verbes **présenter** (un avantage, un inconvénient, un intérêt, une difficulté), **comporter** et **comprendre** (dans le sens de avoir, comporter).

Des phrases comme :

Votre proposition présente un intérêt certain.

Mon plan comportera deux parties.

La France comprend 22 régions.

Ne peuvent pas être mises à la forme passive.

Le verbe **regarder** pris dans un sens figuré (sujet non animé = concerner).

Alain regarde avec intérêt toutes les jolies femmes qui passent

→ Toutes les jolies femmes qui passent sont regardées avec intérêt par Alain.

Cette question regarde la police. (forme passive impossible).

2) Le complément d'agent

a.- Le complément d'agent, comme son nom l'indique, précise en général qui est responsable de l'action. Il est le plus souvent introduit par la préposition **par**.

Cependant, on peut rencontrer aussi la préposition **de**.

Le directeur est accompagné **de son secrétaire**.

Lorsque l'agent est un pronom, le passage à la forme passive est difficile.

Ils ont acheté une voiture → (?) une voiture a été achetée par eux.

Sauf si l'on veut fortement insister sur l'agent véritable de l'action : Ex. : Attention, ce tableau a été peint par moi et non par elle.

b.- On utilisera *de* à la place de *par* :

.- Avec des verbes de sentiment, d'appréciation (**aimer, estimer, apprécier...**)

Cette secrétaire est très appréciée **de ses collègues**.

.- Avec des verbes exprimant des opérations intellectuelles (**connaître, savoir, oublier...**)

Les événements de 1968 en France sont connus de tous.

.- Avec des verbes permettant de se situer dans le temps ou dans l'espace (**précéder, suivre, accompagner, entourer...**)

L'apéritif sera suivi d'un bal costumé.

c.- Souvent, la phrase passive ne présente pas de complément d'agent :

.- parce qu'il est évident : Les voleurs ont été arrêtés. La loi a été votée.

.- parce qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas le mentionner :

Des mesures sévères seront prises prochainement.

.- parce que l'agent est un indéfini, **on** par exemple :

On a volé ma bicyclette → Ma bicyclette a été volée.

3) les emplois du passif

On dit souvent que le passif est lourd, peu élégant et qu'il est préférable d'employer la forme active. C'est souvent vrai à l'oral, mais le passif reste très fréquent à l'écrit.

On a tendance à utiliser le passif :

a.- quand on ne souhaite pas ou qu'on ne peut pas donner d'indication précise sur le responsable d'une action, d'un événement.

Un vaccin aurait été découvert récemment.

b.- quand on préfère insister sur le procès plutôt que sur l'agent, c'est souvent le cas dans les textes scientifiques ou administratifs.

Diverses expériences ont été effectuées entre mai et octobre.

c.- Si le patient est humain, on préfère le mettre en évidence. On dira : Les agriculteurs ont été durement éprouvés par la crise.

plutôt que : La crise a durement éprouvé les agriculteurs.

4) D'autres manières d'exprimer le passif.

a.- Les formes pronominales. Dans ce cas, l'agent est considéré comme peu important ou évident, donc très souvent absent. Dans ces phrases, le sujet est toujours inanimé.

Ces livres se sont très bien vendus (= ... ont été très bien vendus).

Ce vin blanc doit se boire assez jeune (... doit être bu assez jeune).

b.- Les constructions avec se faire, se laisser, se voir, s'entendre + infinitif.

Il s'est fait renvoyer du cours (= il a été renvoyé du cours)

L'animal s'est laissé capturer (il a été capturé)

Dans ces phrases, le sujet est le plus souvent animé. Mais ce n'est pas toujours le cas :
Les résultats des experts se sont fait attendre plusieurs jours.

Lorsqu'on utilise la construction **se faire + infinitif**, on sous-entend que le sujet porte une certaine responsabilité.

Lorsqu'on utilise la construction **se laisser + infinitif**, on sous-entend que le sujet s'est résigné.

Il a été injurié. Il s'est fait injurier. Il s'est laissé injurier.

c) Certains verbes ou locutions verbales qui portent en eux-mêmes un sens passif : **subir, souffrir, endurer, être l'objet de, être la victime de, être la cible de...**

Mon voisin a subi une opération des yeux.

d) Les adjectifs en **-able** et **-ible**.

Cette action est totalement condamnable (= doit être condamnée).

La maison est irréparable (= ne peut pas être réparée).

Ce livre est incompréhensible (= ne peut pas être compris).

Ces champignons ne sont pas comestibles (= ne peuvent pas être mangés).

LES CONSTRUCTIONS IMPERSONNELLES

On parle de construction impersonnelle lorsque dans une phrase le verbe est précédé du pronom *il*, avec les caractéristiques suivantes :

a) La forme pronominale *il* est invariable et ne peut pas commuter avec d'autres formes pronominales :

Ex. : *Il pleut / *elle pleut / *on pleut*
*Il faut un logement / *elle faut un logement*

b) Elle ne commute pas avec un syntagme nominal référentiel, c'est pour cela qu'on l'appelle « le *il* impersonnel » :

Ex. : ** La pluie pleut*
** Jean faut un logement*

c) La forme pronominale *il* régit l'accord du verbe en personne et en nombre :

Ex. : *Il est arrivé trois inconnus / * Ils sont arrivés trois inconnus*
*Il se produit des choses étranges dans ce village / * Ils se produisent des choses étranges dans ce village.*

→ La forme pronominale *il* a donc les propriétés formelles du sujet.

Le *il* dit « impersonnel », n'est donc pas un pronom anaphorique et ne peut pas être mis en relation avec un antécédent. Il est par conséquent dépourvu du contenu sémantique et de référent. N'ayant pas de contenu sémantique, le *il* impersonnel n'a aucune des propriétés interprétatives d'un sujet ordinaire. Il ne reçoit aucun rôle sémantique du verbe : il n'est ni agent, ni patient, ni cause, ... du procès dénoté par le verbe.

Cette absence de contenu sémantique explique certaines propriétés du *il* impersonnel :

a) Il ne peut faire l'objet d'une interrogation partielle : *Il se passe de drôles de choses. / * Qui se passe de drôles de choses ?*

b) Il ne peut être focalisé au moyen de la construction *ce ... qui* : *Marie est arrivée / C'est Marie qui est arrivée ; Il est arrivé trois inconnus / * C'est lui qui est arrivé trois inconnus.*

→ On peut établir deux grandes classes de constructions impersonnelles :

- a) Les constructions impersonnelles dans lesquelles le verbe est essentiellement impersonnel.
- b) Les constructions impersonnelles où le verbe admet la double construction personnelle et impersonnelle.

1) Verbes et locutions verbales impersonnels

Certains verbes ne s'emploient qu'à la forme impersonnelle et ne peuvent pas avoir de sujet référentiel. D'où l'appellation « verbes impersonnels » :

a) Les verbes décrivant les phénomènes météorologiques : pleuvoir, neiger, geler, venter, ...

Certains de ces verbes météorologiques peuvent être suivis d'un SN spécifiant la manifestation matérielle du procès :

Ex. : *Il pleuvait des hallebardes.*

Certains de ces verbes peuvent avoir d'autres emplois (sens figuré ou métaphorique) compatibles avec la forme personnelle :

Ex. : *Les coups pleuvaient sur sa tête. Les canons tonnent.*

b) Outre les verbes météorologiques, quelques verbes simples et certaines locutions verbales ne s'emploient qu'à la forme pronominale :

Ex. : *Il faut une heure pour se rendre à cet endroit.*

Il s'agit d'une question très importante.

Il s'en est fallu de peu pour qu'il n'échoue.

Il y avait une pile de livres sur la table.

Il fait un temps magnifique.

Il y va de votre santé.

2) Verbes ayant la double construction personnelle et impersonnelle

→ Certains verbes admettent la double construction personnelle et impersonnelle :

- a) Il est arrivé trois inconnus en votre absence. / Trois inconnus sont arrivés en votre absence.
- b) Personne n'est venu. / Il n'est venu personne.
- c) Aucune plante ne pousse dans ce désert. / Il ne pousse aucune plante dans ce désert.

Dans la construction impersonnelle, le verbe est suivi d'un SN, appelé généralement séquence de l'impersonnelle. Or, cette séquence correspond au sujet de la construction impersonnelle. D'où l'opposition fréquemment établie dans les grammaires entre le sujet grammatical ou apparent (le *il* impersonnel) et le sujet réel ou logique (la séquence postverbale).

→ Comme plusieurs grammaires l'ont souligné, seuls certains verbes ou certains types de verbes peuvent donner lieu à une construction impersonnelle :

- a) A la voix active, seuls certains verbes intransitifs.
- b) Les verbes passifs.
- c) Les verbes pronominaux moyens.

a) A la voix active, seuls certains verbes intransitifs peuvent se mettre à l'impersonnel.

Ex. : *Un vent chaud soufflait dans le désert. / Il soufflait un vent chaud dans le désert.*

Des centaines d'enfants naissent dans cette maternité. / Il naît des centaines d'enfants dans cette maternité.

Des clients sont venus juste avant la fermeture. / Il est venu des clients juste avant la fermeture.

Cette propriété n'est pas partagée par tous les verbes intransitifs :

Ex. : *Des inconnus marchaient dans le jardin. / *Il marchait des inconnus dans le jardin.*

*Des personnalités déjeunent dans ce restaurant. / * Il déjeune des personnalités dans ce restaurant.*

Il y a généralement une corrélation entre le fait qu'un verbe se conjugue avec l'auxiliaire être et la possibilité de la construction impersonnelle. Mais ce n'est pas une condition nécessaire :

Ex. : *Des difficultés de dernière minute ont surgi. / Il a surgi des difficultés de dernière minute.*

Un silence de mort a régné pendant plusieurs minutes. / Il a régné un silence de mort pendant plusieurs minutes.

Les verbes transitifs sont exclus dans la construction impersonnelle.

b) Tous les verbes passifs peuvent avoir un emploi impersonnel :

Ex. : *Des millions de disques ont été vendus. / Il a été vendu des millions de disques.*

Plus de mille romans ont été publiés cette année. / Il a été publié plus de mille romans cette année.

Plusieurs cris ont été entendus dans la nuit. / Il a été entendu plusieurs cris dans la nuit.

On observe même des verbes a priori non passivables qui apparaissent à la forme passive dans une construction impersonnelle :

Ex. : *Les députés ont débattu de cette question. / Il a été débattu de cette question.*

Les responsables ont remédié à la situation. / Il a été remédié à la situation.

c) Tous les verbes pronominaux moyens peuvent apparaître dans une construction impersonnelle :

Ex. : *Beaucoup de fleurs se vendent le dimanche. / Il se vend beaucoup de fleurs le dimanche.*

Des milliers de litres de vin se consomment tous les ans dans ce pays. / Il se consomme des milliers de litres de vin tous les ans dans ce pays.

Beaucoup de bêtises se disent dans ces réunions. / Il se dit beaucoup de bêtises dans ces réunions.

Petit Aide-mémoire des constructions impersonnelles les plus fréquentes.

1.- Falloir (nécessité et obligation) : En général, il faut est suivi :

.- d'un infinitif : Il faut toujours prendre le petit déjeuner.

.- d'une proposition au subjonctif : Il faut que tu prennes ton petit déjeuner avant d'aller à l'école. // Il ne faut pas que nous soyons en retard.

2.- S'agir de + un nom, un pronom ou un infinitif : Cette fois-ci, il s'agit d'un crime très sérieux. // Il ne s'agit pas d'elle, il s'agit de toi ! // Il s'agit d'attraper le criminel.

3.- Se pouvoir + proposition au subjonctif : Il se peut que nous finissions à 4 heures, mais ce sera difficile.

4.- Il y a : Il y a des livres sur la table.

5.- Être :

.- être + nom : Il est deux heures.

.- être + adjectif + de + infinitif : Il est impoli de manger la bouche ouverte.

6.- Faire :

.- faire + adjectif décrivant le temps : Il fait chaud en Afrique.

.- Faire + nom décrivant les conditions météorologiques : Il fait du brouillard / du vent.

7.- Manquer :

.- manquer + nom : il manque deux pages.

.- manquer + nom + objet indirect : Il manque deux pages à mon livre.